

RAPPORT N°289 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 26 JUIN 2021

Le présent rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 19 au 26 juin 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins quatre (6) personnes ont été assassinées et une (1) autre a été grièvement blessée au cours de la période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore également quatre (4) personnes qui ont été victimes d'arrestations et détentions arbitraires opérées par des policiers et des agents du Service national de renseignement (SNR).

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans l'après-midi de dimanche 20 juin 2021 vers 13 h, le corps sans vie de Sylvestre Bidoreye a été retrouvé dans la rivière de Nyabiho de la commune de Gitaramuka en province de Karuzi (centre-est du Burundi).

Selon des témoins sur place, Sylvestre Bidoreye et son cousin Joseph Muhigirwa, tous membres du parti CNL (Congrès national pour la liberté), avaient été appelés au téléphone dans la nuit de mercredi 16 juin 2021 par Jean Marie Vianney Mbonimpa, responsable des Imbonerakure sur la colline de Gasasa dans la même commune, et étaient accusés de faire partie d'un groupe de bandits qui volent dans les ménages sur cette colline. Les mêmes sources révèlent que des Imbonerakure qui s'étaient rassemblés au domicile du chef de la colline Gasasa ont atrocement tué Sylvestre Bidoreye à coups de machettes, avant d'aller jeter son corps dans la rivière Nyabiho et qu'ils ont aussi grièvement blessé son cousin qui a eu la chance d'échapper in extremis à ses bourreaux.

SOS-Torture/Burundi demande aux autorités burundaises de mettre fin à l'impunité dont jouissent des Imbonerakure et certains administratifs à la base et de faire des enquêtes sérieuses afin de punir les auteurs de cette barbarie humaine conformément à la loi.

- Dans la nuit de dimanche à lundi 21 juin 2021 vers minuit, des individus non identifiés ont tué un homme connu sous le nom de Yamungu alias Sungura (36 ans) sur la colline de Mugumure, zone de Muyange de la commune de Nyanza-Lac, en province de Makamba (sud du Burundi).

Des sources sur place révèlent que la victime aurait été tuée à coups de pierres, près de son domicile, par deux hommes, Thierry Nibasumba et Léopold Toro, qui avaient partagé la même nuit un verre dans un bistrot de la place. Les mêmes sources précisent que les deux hommes ont pris le large après le forfait.

SOS-Torture/Burundi demande aux autorités policières et judiciaires de faire des enquêtes indépendantes afin de déterminer les auteurs et le mobile du crime.

- Au matin de lundi 21 juin 2021 vers 5 h, des femmes vendeuses de fruits et légumes dans la zone de Buterere de la commune de Ntakangwa, en mairie de Bujumbura (ouest du Burundi), ont découvert sur la RN5 le corps sans vie, baignant dans une mare de sang, d'un homme qui a été par la suite identifié comme Prosper Bintunimana (39 ans), natif de la colline de Ndava, commune de Buganda, en province de Cibitoke.

Selon des sources sur place, la victime avait été enlevée dans la nuit de dimanche 20 juin 2021 vers 20 h par des agents du SNR sur la colline de Nyamitanga, à quelques 7 kilomètres de sa colline natale, pour des suspicions de collaboration avec des individus armés qui traversent la rivière de la Rusizi, en provenance de la République démocratique du Congo (RDC).

SOS-Torture/Burundi demande aux autorités burundaises de protéger tous les citoyens burundais au même pied d'égalité et de mettre un terme phénomène de disparitions forcées, suivies parfois d'assassinats, qui sont essentiellement imputables aux agents du SNR.

- Dans la nuit de mercredi 23 juin 2021, sur la colline de Mujigo, commune de Buyengero, dans la province de Rumonge (sud-ouest du Burundi), un groupe d'hommes armés non identifiés a tendu une embuscade à deux hommes, sur le chemin de retour à leurs domiciles, un certain Polycarpe Iranyibuka et un prénommé Janvier et blessé Polycarpe Iranyibuka, âgé d'une vingtaine d'années qui est décédé au centre de santé de Kizuka des suites de ses blessures par balles.

SOS-Torture/Burundi demande aux autorités du pays de procéder sans délai au désarmement de la population civile, particulièrement des jeunes Imbonerakure ayant bénéficié des distributions d'armes à feu par des responsables administratifs et policiers.

- Dans la nuit de vendredi 26 juin 2021, deux corps sans vie des personnes de sexe masculin non encore identifiées ont été découverts dans les villages 3 et 6 de la commune Gihanga, province Bubanza à l'ouest du pays.
Les témoins racontent des scènes horribles des personnes visiblement tuées à coups de matraques dans une surface sillonnée toute la nuit par des rondes nocturnes de la milice Imbonerakure qui se sont substitués aux forces de l'ordre.

2. Atteintes au droit à la liberté : arrestations et détentions arbitraires

- Depuis vendredi 18 juin 2021, deux militaires ex-FAB (Forces armées burundaises) en retraite, Rénovat Barateganya et Sylvestre Minani alias Runzanga et un certain Désiré Nkuzimana alias Maso sont détenus au cachot du commissariat communal de police à Makamba. Ils ont tous été arrêtés par des policiers du commissariat provincial à Makamba en collaboration avec le responsable du SNR

(Service national de renseignement) en province de Makamba, Méroé Ntunzwenimana.

Selon des témoins, les deux hommes ex-FAB ont été arrêtés à leur domicile sur la colline de Rutegama, zone de Gishiha, commune de Vugizo, dans la province de Makamba (sud du Burundi) tandis que le troisième a été interpellé à son lieu de travail à Makamba dans une agence de transport Memento le même jour.

Les mêmes sources révèlent que la triple interpellation a eu lieu une semaine après l'arrestation d'un autre ex-FAB, Zénon Kabura, présumé auteur d'une attaque à la grenade qui a visé le chef de Zone de Mpinga, dans la même commune.

SOS-Torture/Burundi déplore les arrestations abusives dont sont régulièrement victimes certains éléments des anciennes Forces armées burundaises et demande que des arrestations de personnes suspectes d'avoir commis une infraction soient toujours opérées dans le respect de dispositions pertinentes du code de procédure pénale.

- Depuis jeudi 24 juin 2021, le responsable provincial du SNR à Makamba, Méroé Ntunzwenima, et le chef de zone de Gitara, Serges Nibayubahe, detiennent deux femmes, Antigone Sindayiganza et Francine Niyonsaba, respectivement arrêtées sur la colline de Budaketwa en commune de Mabanda et au centre de la même commune, dans la province de Makamba (sud du Burundi).

Des sources sur place révèlent qu'Antigone Sindayiganza aurait été arrêtée à la place de son frère, un enseignant de la localité qui a fui le pays suite à la persécution par des jeunes Imbonerakure et des agents du SNR tandis que le motif de l'arrestation de Francine Niyonsaba, épouse d'un militaire ex-FAB, n'est pas encore connu.

Les mêmes sources précisent que les deux victimes ont été embarquées à bord du véhicule du responsable du SNR vers une destination inconnue.

SOS-Torture/Burundi dénonce les arrestations arbitraires opérées en toute impunité par des agents du SNR et rappelle que la responsabilité pénale est toujours personnelle.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.